

Paniers de Noël 2025 à Senneterre : une mobilisation concertée pour soutenir les familles

Senneterre, le 7 novembre 2025 – La Ville de Senneterre, en collaboration avec le Comité local de saine alimentation et de sécurité alimentaire (SA-SA), annonce la tenue de l'édition 2025 des paniers de Noël, offerte dans une formule adaptée afin de répondre au contexte exceptionnel de cette année.

Devant les défis liés aux ressources humaines et matérielles, le Comité SA-SA — regroupant la Ville de Senneterre, le Centre d'entraide et d'amitié autochtone (CEAAS), la Maison de la famille, le Centre de prévention du suicide, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT), le Manoir Universeau et l'Église Bonne Nouvelle — s'est mobilisé afin d'assurer que les citoyens et familles dans le besoin puissent bénéficier de soutien alimentaire durant la période des Fêtes. Une collaboration spéciale de Sobeys / IGA Senneterre contribue également à l'initiative.

« Dans un contexte économique fragile où de plus en plus de familles se retrouvent en situation de vulnérabilité, il était essentiel pour nous de maintenir ce geste de solidarité locale. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Comité SA-SA a travaillé de concert pour proposer une alternative réaliste et adaptée, permettant de répondre aux besoins des personnes les plus touchées. Nous comptons sur la générosité des citoyens pour appuyer cette cause essentielle à notre communauté », souligne **Nathalie-Ann Pelchat, mairesse de Senneterre**.

Inscriptions pour les paniers de Noël

Les personnes souhaitant bénéficier d'un panier de Noël pourront s'inscrire du 17 au 28 novembre, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, en téléphonant au Manoir Universeau au 819 737-4201. La valeur des paniers remis en décembre sera ajustée selon le nombre de demandes reçues, afin d'assurer une distribution juste et équitable.

Guignolée du 4 décembre – Appel aux dons en argent

La traditionnelle guignolée aura lieu le jeudi 4 décembre, sous la coordination du Centre d'entraide et d'amitié autochtone (CEAAS). Afin d'assurer une gestion adaptée aux circonstances, seuls les dons en argent seront acceptés cette année. Les dons peuvent être réalisés de différentes façons :

- Lors de la guignolée, le 4 décembre
- En chèque, à l'ordre de la **Commission des loisirs de Senneterre**
- En argent comptant, à l'accueil de l'hôtel de ville de Senneterre

La population est invitée à faire preuve de solidarité et de générosité afin de soutenir les membres de la communauté qui en ont le plus besoin.

–30–

Renseignements :

Marie-Pier B. Genest, directrice, Service de la culture et de la vie communautaire

Ville de Senneterre

Tél. : 819 737-2296, poste 220

Courriel : mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca

Source :

Marie-Ève Arcand, responsable des communications

Ville de Senneterre

Tél. : 819 860-7722

Courriel : communications@ville.senneterre.qc.ca